



DEMANDES À L'ÉTUDE

POMME DE TERRE

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

Dénomination proposée: 'AR2005-2'
Numéro de la demande: 08-6372
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tam, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'Atlantic' et 'Kennebec'

Sommaire: *La peau du tubercule est brun clair chez 'AR2005-2', alors qu'elle est beige clair chez les trois variétés de référence. La base des yeux du tubercule est brune chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. La peau du tubercule est réticulée chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est squameuse chez 'Superior' et 'Atlantic' et lisse chez 'Kennebec'. La chair du tubercule est crème chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. Le germe est gros chez 'AR2005-2', tandis qu'il est moyen chez 'Superior' et 'Atlantic'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est moyenne chez 'Superior', faible chez 'Atlantic' et nulle ou très faible chez 'Kennebec'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est faible chez 'AR2005-2', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez les variétés de référence.*

Description:

PLANTE : dressée à semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : minces à moyennes, à pigmentation anthocyanique faible et située surtout à la base; nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à silhouette fermée, à marge faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre faible à moyen.

FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet cuspidé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : largement ovées, moyennes à grandes, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : moyenne à grande, comportant un nombre élevé de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule moyennement anthocyané.

COROLLE : grande, violet-bleu, formant une étoile moyennement proéminente; face interne faiblement à moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : rond.

PEAU : réticulée, brun clair, brune à la base des yeux.

YEUX : peu profonds.

CHAIR : crème, sans couleur secondaire.

GERME : gros, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence dense.

SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence dense.

Origine génétique: 'AR2005-2' est issue d'un croisement entre 'Atlantic' et 'ND860-2' réalisé en 1996 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 1999. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de croustilles.

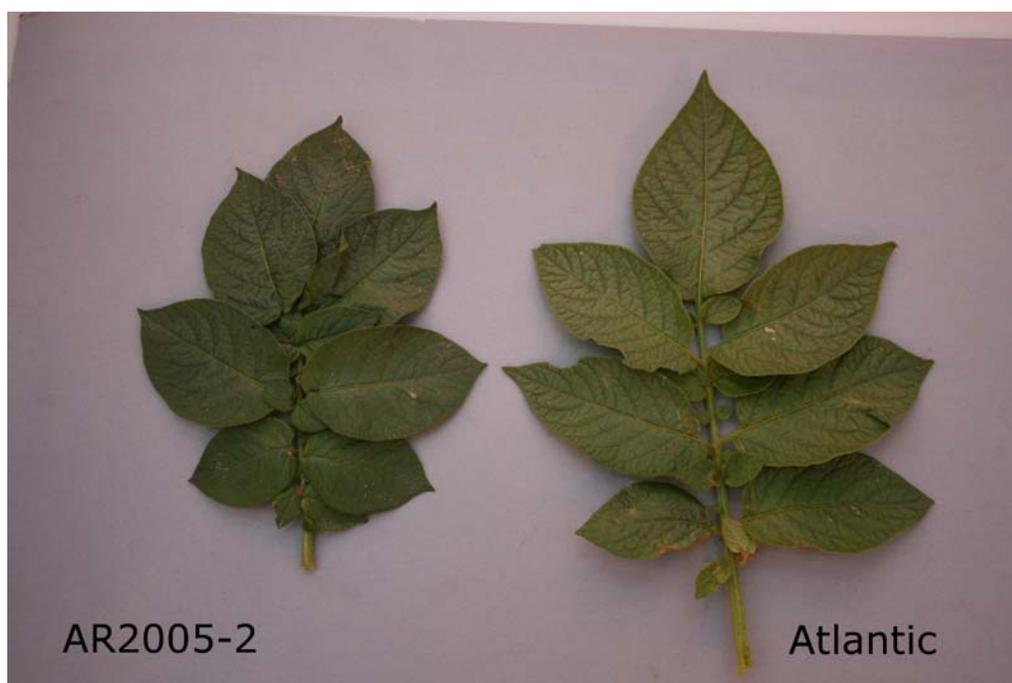
Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2005-2' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2

répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

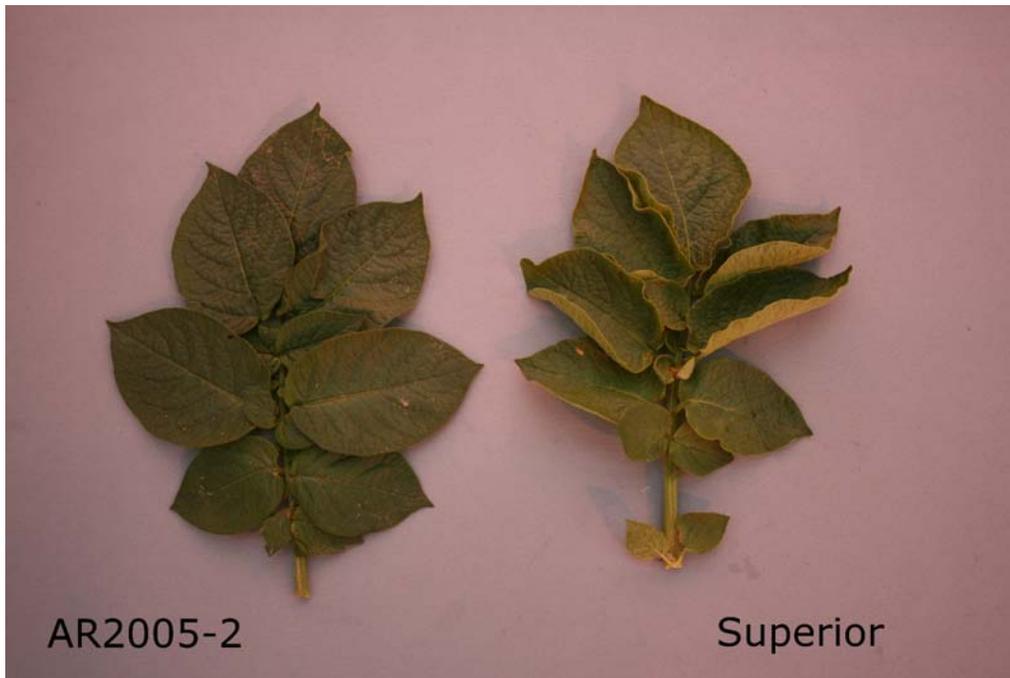
Tableau de comparaison pour 'AR2005-2'

	'AR2005-2'	'Superior'*	'Atlantic'*	'Kennebec'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>				
moyenne	42	38	30	49
écart-type	7,7	4,7	7,5	3,9
<i>Couleur de la corolle (RHS)</i>				
face interne	85B	84A	77C	N155D

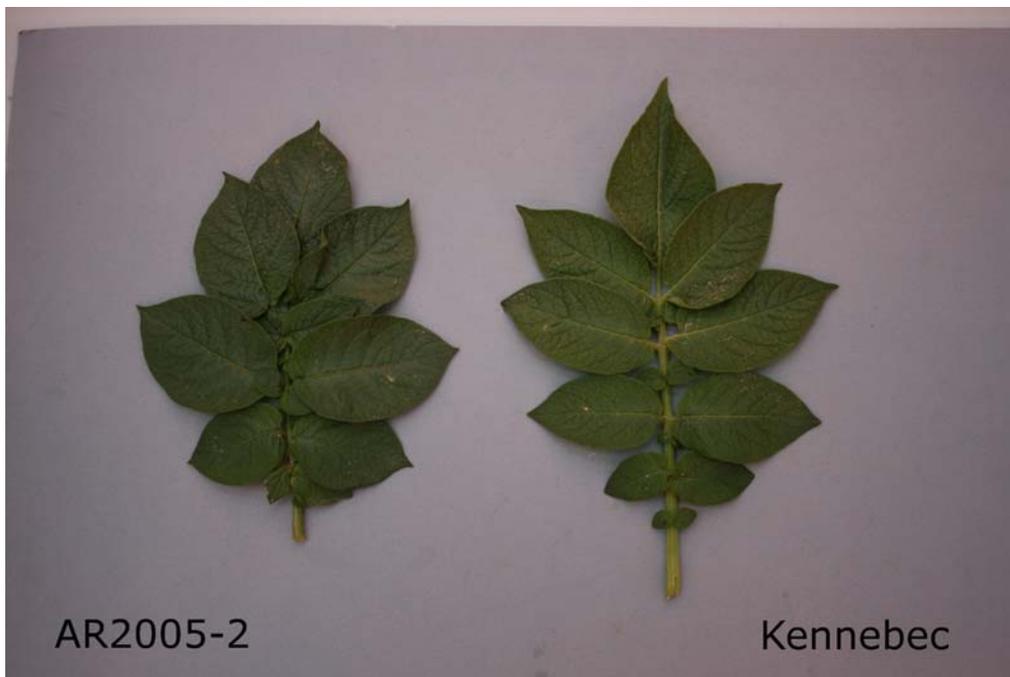
*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2005-2' (gauche) avec la variété de référence 'Atlantic' (droit)



Pomme de terre: 'AR2005-2' (gauche) avec la variété de référence 'Superior' (droit)



Pomme de terre: 'AR2005-2' (gauche) avec la variété de référence 'Kennebec' (droit)

Dénomination proposée: 'AR2005-7'
Numéro de la demande: 08-6371
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'Atlantic', 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Kennebec'

Sommaire: La foliole terminale est étroitement ovée chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est largement ovée chez 'Superior', 'Atlantic' et 'Kennebec' et moyennement ovée chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La face interne de la corolle est violet-bleu chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est blanche chez 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Kennebec'. La corolle forme une étoile très faiblement proéminente chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est moyennement à fortement proéminente chez 'Superior' et fortement à très fortement proéminente chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La peau est lisse chez 'AR2005-7', alors qu'elle est squameuse chez 'Superior' et 'Atlantic'. La chair du tubercule est principalement jaune moyen chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est blanche chez 'Superior', 'Atlantic' et 'Kennebec'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est faible chez 'Superior' et 'Atlantic' et nulle ou très faible chez 'Kennebec'. La base du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est densément pubescente chez 'Superior' et moyennement pubescente chez 'Atlantic', 'Rochdale Gold-Dorée' et 'Kennebec'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est moyenne chez 'AR2005-7', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez les variétés de référence. Le sommet du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2005-7', tandis qu'il est moyennement pubescent chez 'Superior' et densément pubescent chez 'Atlantic' et 'Rochdale Gold-Dorée'.

Description:

PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux; maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette fermée à intermédiaire, à marge faiblement ondulée; dessus du rachis non anthocyané ou très faiblement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : étroitement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : elliptiques, moyennes à grandes, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux faiblement anthocyanés; pédoncule non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

COROLLE : violet-bleu, de grandeur moyenne, formant une étoile très faiblement proéminente; face interne faiblement à moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : rond.

PEAU : lisse, jaune, jaune à la base des yeux.

YEUX : peu profonds.

CHAIR : jaune moyen, sans coloration secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.

SOMMET : plus petit que la base, glabre ou à pubescence très clairsemée, moyennement anthocyané, à port intermédiaire.

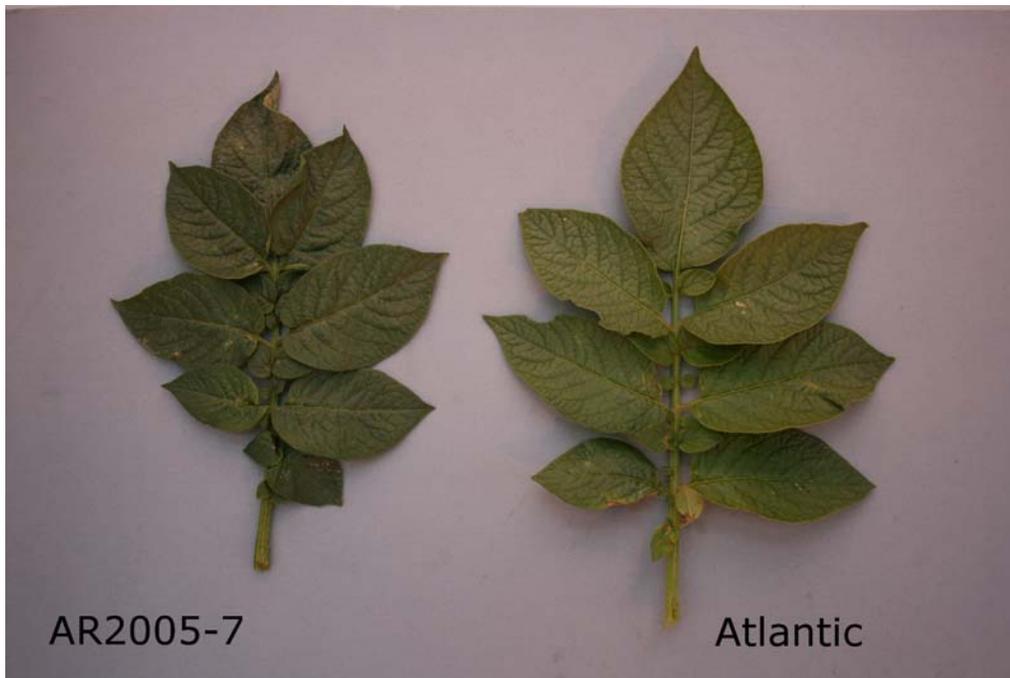
Origine génétique: 'AR2005-7' est issue d'un croisement entre 'N0585-6' et 'AC Chaleur' réalisé en 1997 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 1999. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et la qualité pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2005-7' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

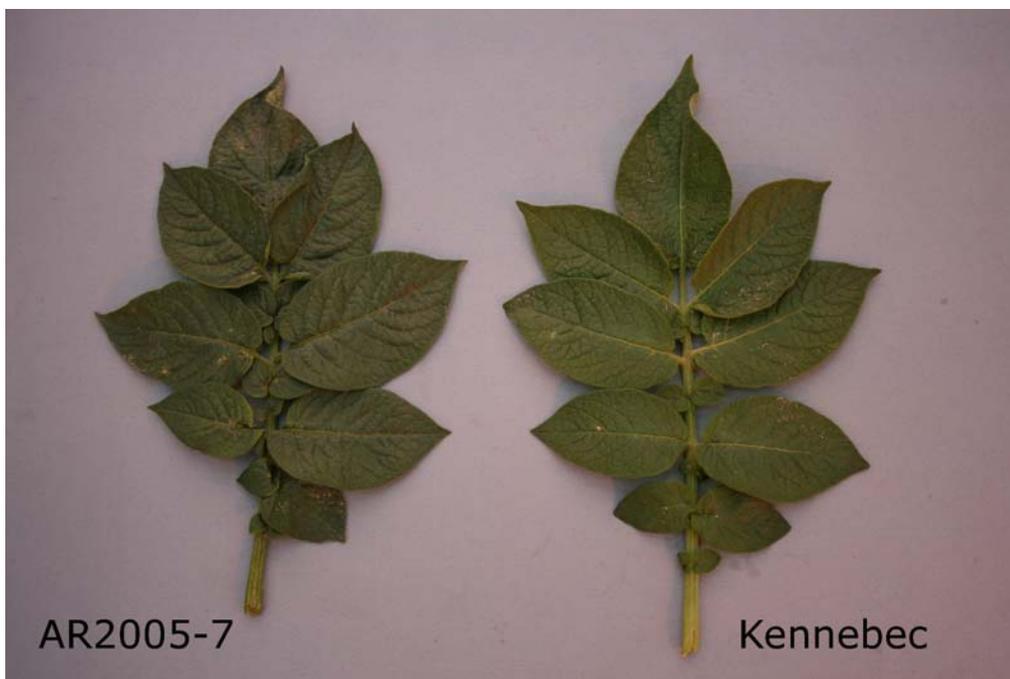
Tableau de comparaison pour 'AR2005-7'

	'AR2005-7'	'Superior'*	'Atlantic'*	'Rochdale Gold-Dorée'*	'Kennebec'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>					
moyenne	32	38	30	38	49
écart-type	8,0	4,7	7,5	5,1	3,9
<i>Couleur de la corolle (RHS)</i>					
face interne	85B	84A	77C	155D	N155D

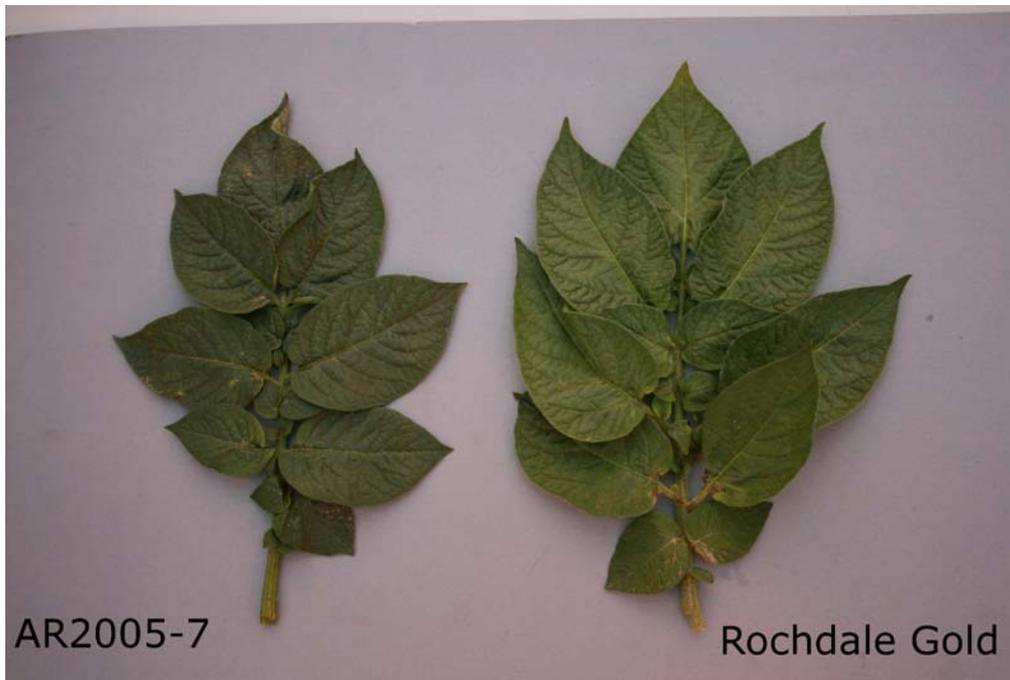
*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2005-7' (gauche) avec la variété de référence 'Atlantic' (droit)



Pomme de terre: 'AR2005-7' (gauche) avec la variété de référence 'Kennebec' (droit)



Pomme de terre: 'AR2005-7' (gauche) avec la variété de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (droit)

Dénomination proposée: 'AR2006-1'
Numéro de la demande: 08-6370
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody', 'Coastal Russet', 'Russet Burbank' et 'Kennebec'

Sommaire: 'AR2006-1' produit un nombre peu élevé de fleurs, tandis que 'Shepody' et 'Coastal Russet' produisent un nombre élevé de fleurs et un nombre moyen pour 'Kennebec'. La face interne de la corolle est violet-bleu chez 'AR2006-1', tandis qu'elle est blanche chez 'Russet Burbank' et 'Kennebec'. La peau du tubercule est jaune chez 'AR2006-1', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody' et roux-brun clair chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. La peau du tubercule est réticulée chez 'AR2006-1', tandis qu'elle est lisse chez 'Shepody' et 'Kennebec' et rugueuse chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. La base du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2006-1', alors qu'elle est densément pubescente chez 'Shepody' et moyennement pubescente chez 'Coastal Russet', 'Russet Burbank' et 'Kennebec'. Le sommet du germe est plus petit que la base chez 'AR2006-1', tandis qu'il est de même taille que la base chez 'Shepody', 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. Le sommet du germe est faiblement anthocyané chez 'AR2006-1', tandis qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez les variétés de référence. La pubescence du sommet du germe est clairsemée chez 'AR2006-1', tandis qu'elle est moyenne chez 'Shepody' et dense chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. La fréquence d'émergence des racines est élevée chez 'AR2006-1', alors qu'elle est faible chez 'Shepody', 'Coastal Russet' et 'Kennebec' et moyenne chez 'Russet Burbank'.

Description:

PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux; maturation tardive.

TIGES : à nœuds faiblement renflés; pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne, concentrée à la base mais également présente par endroits entre les nœuds.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, à silhouette fermée à intermédiaire, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs; boutons floraux faiblement anthocyanés; pédoncule non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

COROLLE : petite, violet-bleu, formant une étoile faiblement à moyennement proéminente; face interne faiblement à moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : oblong.

PEAU : réticulée, jaune, blanche à la base des yeux.

YEUX : peu profonds.

CHAIR : crème, sans couleur secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.

SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'AR2006-1' est issue d'un croisement entre 'F89117' et 'ND6993-13' réalisé en 1996 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2000. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-1' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-1'

	'AR2006-1'	'Shepody'*	'Coastal Russet'*	'Russet Burbank'*	'Kennebec'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>					
moyenne	35	41	28	45	49
écart-type	5,8	3,3	6,5	4,6	3,9
<i>Couleur de la corolle (RHS)</i>					
face interne	76A	76A	84B	155B	N155D
*variétés de référence					



Pomme de terre: 'AR2006-1' (en haut gauche) avec les variétés de référence 'Coastal Russet' (en haut centre), 'Russet Burbank' (en haut droite), 'Kennebec' (en bas gauche) et 'Shepody' (en bas droite)

Dénomination proposée: 'AR2006-2'
Numéro de la demande: 08-6373
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody', 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'

Sommaire: *Les folioles latérales sont largement ovées chez 'AR2006-2', tandis qu'elles sont moyennement ovées chez 'Shepody' et 'Coastal Russet' et étroitement ovées chez 'Russet Burbank'. La base des folioles latérales est cordée et asymétrique chez 'AR2006-2', alors qu'elle est tronquée chez 'Shepody' et 'Russet Burbank' et lobée chez 'Coastal Russet'. La peau du tubercule est jaune chez 'AR2006-2', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody' et roux-brun clair chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. Elle est squameuse chez 'AR2006-2', alors qu'elle est lisse chez 'Shepody' et rugueuse chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. La chair du tubercule est jaune clair chez 'AR2006-2', tandis qu'elle est blanche chez les variétés de référence. La base du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2006-2', tandis qu'elle est densément pubescente chez 'Shepody' et 'Russet Burbank' et moyennement pubescente chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée à étalée, de type feuillu; maturation tardive à très tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyannique faible à moyenne et située surtout à la base, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à silhouette fermée à intermédiaire, à marge très faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyannique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre intermédiaire à élevé.

FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet cuspidé, à base lobée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : largement ovées, de grandeur moyenne, à sommet cuspidé, à base cordée et asymétrique.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule moyennement à fortement anthocyané.

COROLLE : moyenne à grande, violet-bleu, formant une étoile faiblement proéminente; face interne faiblement à moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : oblong.

PEAU : squameuse, jaune, blanche à la base des yeux.

YEUX : moyennement profonds.

CHAIR : jaune clair, sans couleur secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : faiblement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.

SOMMET : plus petit que la base, non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence dense.

Origine génétique: 'AR2006-2' est issue d'un croisement entre 'Coastal Russet' et 'G11505-02', réalisé en 1998 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2000. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-2' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-2'

	'AR2006-2'	'Shepody**	'Coastal Russet**	'Russet Burbank**
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>				
moyenne	30	41	28	45
écart-type	10,3	3,3	6,5	4,6
<i>Couleur de la corolle (RHS)</i>				
face interne	76A	76A	84B	155B

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2006-2' (en haut gauche) avec les variétés de référence 'Coastal Russet' (en haut centre), 'Russet Burbank' (en haut droite) et 'Shepody' (en bas droite)

Dénomination proposée: 'AR2006-4'
Numéro de la demande: 08-6374
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'

Sommaire: *La base de la foliole terminale est lobée chez 'AR2006-4', tandis qu'elle est cordée chez 'Superior' et tronquée chez 'Russet Burbank'. Le germe est ovoïde chez 'AR2006-4', tandis qu'il est largement cylindrique chez 'Superior', conique chez 'Coastal Russet' et sphérique chez 'Russet Burbank'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2006-4', tandis qu'elle est moyenne chez 'Superior' et 'Russet Burbank' et faible à moyenne chez 'Coastal Russet'. Le sommet du germe est moyennement anthocyané chez 'AR2006-4', alors qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez les variétés de référence. La pubescence du sommet du germe est moyenne chez 'AR2006-4', tandis qu'elle est clairsemée chez 'Superior' et dense chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux; maturation intermédiaire à tardive.
 TIGES : à pigmentation anthocyanique faible à moyenne et située surtout à la base, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen à vert foncé, à silhouette intermédiaire, à marge très faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre faible à moyen.

FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet cuspidé, à base lobée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : petites à moyennes, largement ovées, à sommet cuspidé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule très faiblement anthocyané.

COROLLE : moyenne à grande, violet-bleu, formant une étoile moyennement à fortement proéminente; face interne moyennement anthocyanée; pétales blancs au sommet.

TUBERCULE : oblong.

PEAU : rugueuse, roux-brun clair, blanche à la base des yeux.

YEUX : peu profonds.

CHAIR : crème, sans couleur secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence moyenne.

SOMMET : plus petit que la base, moyennement anthocyané, à port fermé, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'AR2006-4' est issue d'un croisement entre 'Frontier Russet' and 'F87070' réalisé en 1996 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2000. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et la qualité pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-4' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-4'

	'AR2006-4'	'Superior'*	'Coastal Russet'*	'Russet Burbank'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>				
moyenne	35	38	28	45
écart-type	4,9	4,7	6,5	4,6

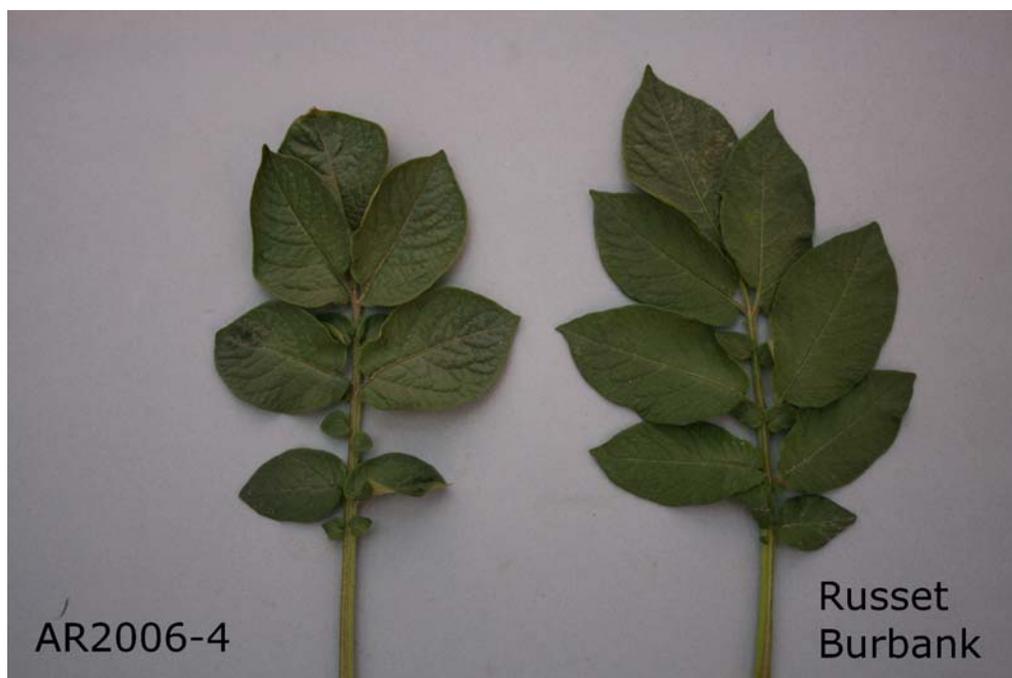
Couleur de la corolle (RHS)
face interne N82B

84A

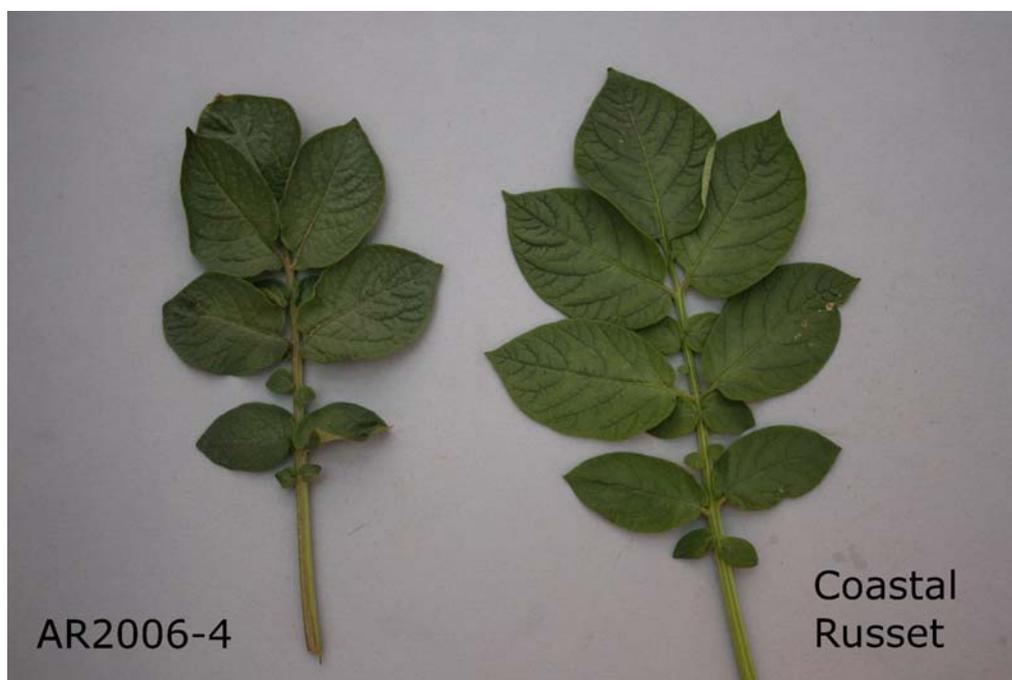
84B

155B

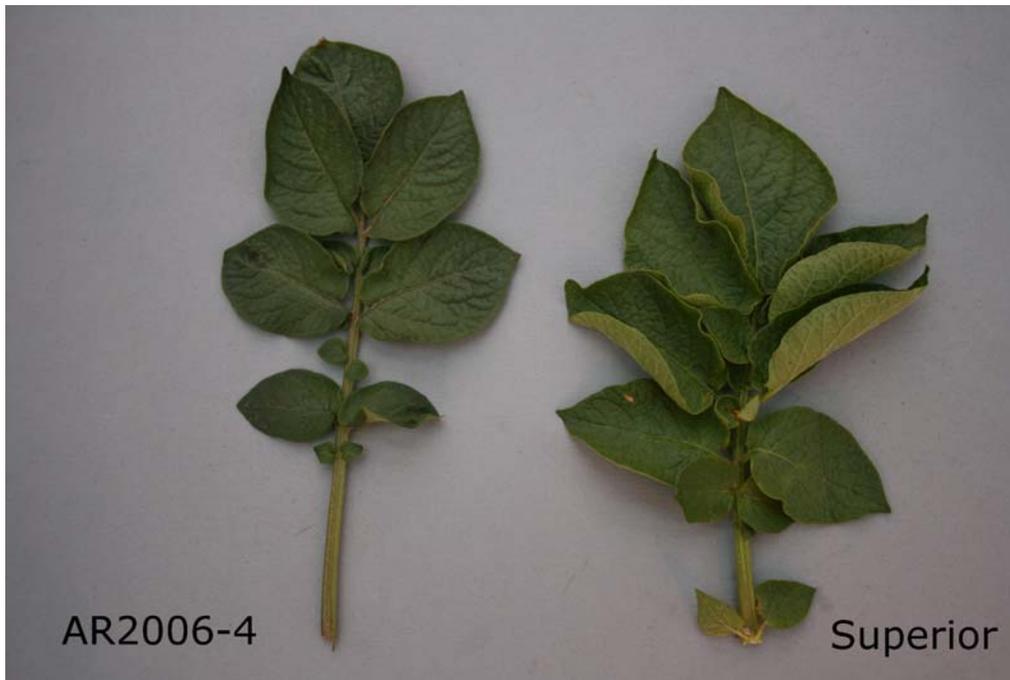
*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2006-4' (gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (droit)



Pomme de terre: 'AR2006-4' (gauche) avec la variété de référence 'Coastal Russet' (droit)



Pomme de terre: 'AR2006-4' (gauche) avec la variété de référence 'Superior' (droit)

Dénomination proposée: 'AR2006-5'
Numéro de la demande: 08-6375
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody', 'Russet Burbank' et 'AC Red Island'

Sommaire: La silhouette de la feuille est ouverte chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est fermée chez 'Shepody'. La foliole terminale est largement elliptique chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est largement ovée chez 'Shepody' et moyennement ovée chez 'Russet Burbank' et 'AC Red Island'. La peau du tubercule est rouge chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est beige clair chez 'Shepody' et roux-brun chez 'Russet Burbank'. La chair du tubercule est jaune moyen chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est blanche chez 'Shepody' et 'Russet Burbank' et crème chez 'AC Red Island'. Le germe est gros chez 'AR2006-5', tandis qu'il est de grosseur moyenne chez 'Shepody' et 'Russet Burbank'. Le germe est largement cylindrique chez 'AR2006-5', tandis qu'il est ovoïde chez 'Shepody' et sphérique chez 'Russet Burbank' et 'AC Red Island'. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est forte chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est faible chez 'Shepody' et moyenne chez 'Russet Burbank' et 'AC Red Island'. La base du germe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'AR2006-5', tandis qu'elle est fortement pubescente chez 'Shepody' et 'Russet Burbank'.

Description:

PLANTE : dressée, de type rameux; maturation tardive.

TIGES : minces, fortement anthocyanées sur toute leur longueur, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, à silhouette ouverte, à marge faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : largement elliptique, à sommet acuminé, à base cordée.

FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base tronquée.

INFLORESCENCE : petite à moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux à pigmentation anthocyanique moyenne à forte; pédoncule à pigmentation anthocyanique moyenne à forte.

COROLLE : petite, violet-bleu, formant une étoile faiblement proéminente; face interne fortement anthocyanée.

TUBERCULE : oblong à ovale.

PEAU : lisse, rouge, rouge à la base des yeux.

YEUX : très peu profonds.

CHAIR : jaune moyen, sans coloration secondaire.

GERME : gros, largement cylindrique, à fréquence élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.

SOMMET : plus petit que la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à pubescence de densité moyenne.

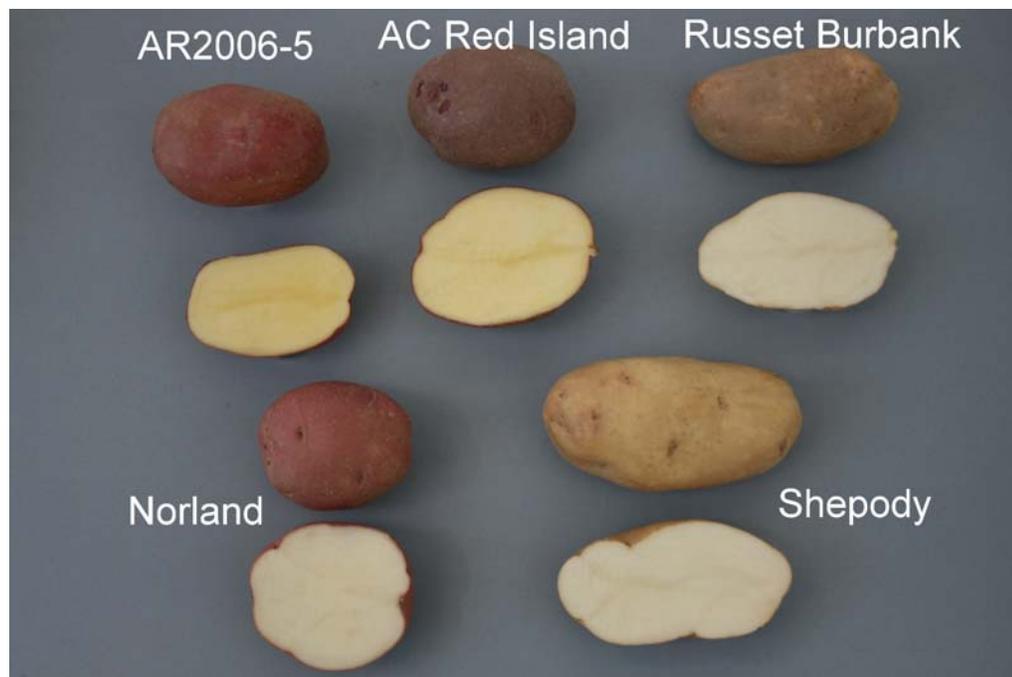
Origine génétique: 'AR2006-5' est issue d'un croisement entre 'Torridon' et 'AC Red Island', réalisé en 1999 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2001. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-5' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-5'

	'AR2006-5'	'Shepody'*	'Russet Burbank'*	'AC Red Island'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>				
moyenne	32	41	45	35
écart-type	6,6	3,3	4,6	4,4
<i>Couleur de la corolle (RHS)</i>				
face interne	84A	76A	155B	N87C

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2006-5' (en haut gauche) avec les variétés de référence 'AC Red Island' (en haut centre), 'Russet Burbank' (en haut droite) et 'Shepody' (en bas droite)

Dénomination proposée: 'AR2006-6'
Numéro de la demande: 08-6376
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: T. Richard Tam, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'Atlantic' et 'Rochdale Gold-Dorée'

Sommaire: 'AR2006-6' produit un nombre peu élevé à moyen de fleurs, tandis que 'Superior' en produit un nombre élevé à très élevé et 'Atlantic', un nombre élevé. Les boutons floraux sont moyennement anthocyanés chez 'AR2006-6', tandis qu'ils sont non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés chez 'Rochdale Gold-Dorée'. La chair du tubercule est crème à jaune clair chez 'AR2006-6', tandis qu'elle est blanche chez 'Superior' et 'Atlantic' et jaune clair chez 'Rochdale Gold-Dorée'. Le germe est sphérique chez 'AR2006-6', tandis qu'il est largement cylindrique chez 'Superior' et ovoïde chez 'Atlantic' et 'Rochdale Gold-Dorée'.

Description:

PLANTE : étalée, de type feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, à silhouette intermédiaire, à marge faiblement ondulée; dessus du rachis fortement anthocyané; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : petites à moyennes, largement ovées, à sommet acuminé, à base tronquée.

INFLORESCENCE : petite à moyenne, comportant un nombre peu élevé à moyen de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule faiblement anthocyané.

COROLLE : violet-bleu, de grandeur moyenne, formant une étoile très faiblement proéminente; face interne moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : rond.

PEAU : lisse, jaune, blanche à la base des yeux.

YEUX : peu profonds.

CHAIR : crème à jaune clair, sans couleur secondaire.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : faiblement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence clairsemée.

SOMMET : de même grosseur que la base, à port intermédiaire, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à pubescence dense.

Origine génétique: 'AR2006-6' est issue d'un croisement entre 'F87084' et 'Stirling', réalisé en 1999 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2001. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et la qualité pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-6' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4^e édition).

Tableau de comparaison pour 'AR2006-6'

	'AR2006-6'	'Superior'*	'Atlantic'*	'Rochdale Gold-Dorée'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>				
moyenne	34	38	30	38
écart-type	6,6	4,7	7,5	5,1

Couleur de la corolle (RHS)
face interne 76B

84A

77C

N155D

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2006-6' (gauche) avec les variétés de référence 'Rochdale Gold-Dorée' (centre) et 'Atlantic' (droite)

Dénomination proposée: 'AR2006-7'
Numéro de la demande: 08-6368
Date de la demande: 2008/06/09
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Agnes Murphy, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Superior', 'AC Red Island' et 'Kennebec'

Sommaire: La peau du tubercule est rouge chez 'AR2006-7', tandis qu'elle est beige clair chez 'Superior' et 'Kennebec'. La chair du tubercule est jaune clair chez 'AR2006-7', tandis qu'elle est blanche chez 'Superior' et 'Kennebec' et crème chez 'AC Red Island'. Le germe est largement cylindrique chez 'AR2006-7', tandis qu'il est sphérique chez 'AC Red Island' et 'Kennebec'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est moyenne chez 'AR2006-7', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux; maturation intermédiaire à tardive.
TIGES : d'épaisseur moyenne, à pigmentation anthocyanique faible et située à la base; nœuds faiblement renflés.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette intermédiaire à ouverte, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus du rachis faiblement à moyennement anthocyané; folioles secondaires en nombre peu élevé à moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : moyennes à grandes, largement ovées, à sommet cuspidé, à base tronquée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux moyennement anthocyanés; pédoncule très faiblement anthocyané.

COROLLE : violet-bleu, de grandeur moyenne, formant une étoile moyennement proéminente; face interne moyennement anthocyanée.

TUBERCULE : rond.

PEAU : lisse, rouge clair, rouge à la base des yeux.

YEUX : très peu profonds.

CHAIR : jaune clair, sans couleur secondaire.

GERME : gros, largement cylindrique, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence dense.

SOMMET : plus petit que la base, moyennement anthocyané, à port fermé, à pubescence moyenne.

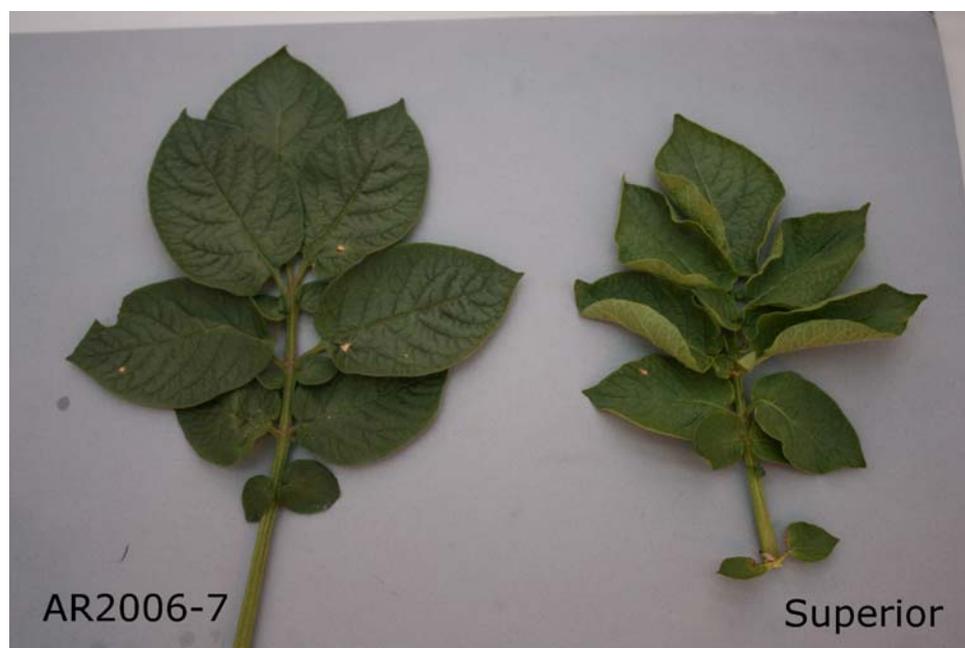
Origine génétique: 'AR2006-7' est issue d'un croisement entre 'AC Red Island' et 'F66011', réalisé en 1999 à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 2001. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et la qualité pour le marché du frais.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'AR2006-7' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4^e édition).

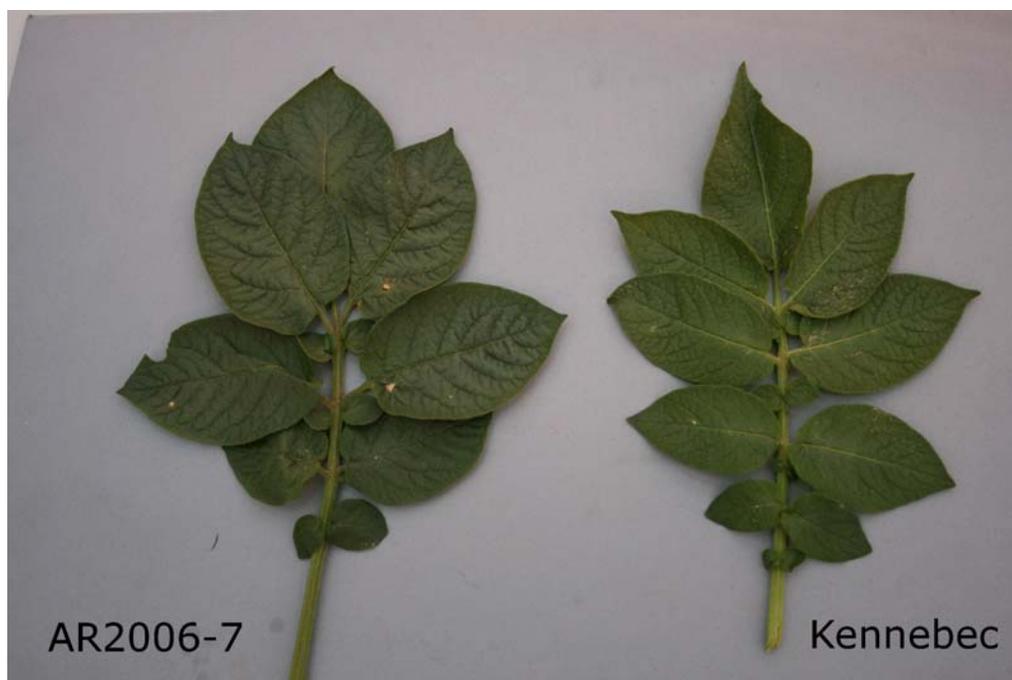
Tableau de comparaison pour 'AR2006-7'

	'AR2006-7'	'Superior'*	'AC Red Island'*	'Kennebec'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>				
moyenne	25	38	35	49
écart-type	6,2	4,7	4,4	3,9
<i>Couleur de la corolle (RHS)</i>				
face interne	N87C	84A	N87C	N155D

*variétés de référence



Pomme de terre: 'AR2006-7' (gauche) avec la variété de référence 'Superior' (droit)



Pomme de terre: 'AR2006-7' (gauche) avec la variété de référence 'Kennebec' (droit)



Pomme de terre: 'AR2006-7' (gauche) avec la variété de référence 'AC Red Island' (droit)

Dénomination proposée:	'Impact'
Numéro de la demande:	08-6369
Date de la demande:	2008/06/09
Requérant:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada:	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur:	T. Richard Tarn, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Shepody', 'Coastal Russet', 'Russet Burbank' et 'Kennebec'

Sommaire: La corolle est blanche chez 'Impact', tandis qu'elle est violet-bleu chez 'Shepody' et 'Coastal Russet'. La peau du tubercule est réticulée chez 'Impact', tandis qu'elle est lisse chez 'Shepody' et 'Kennebec' et rugueuse chez 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank'. Le tubercule est oblong chez 'Impact', tandis qu'il est allongé chez 'Shepody' et cylindrique chez 'Russet Burbank'. Les arcades des yeux du tubercule sont moyennement proéminentes chez 'Impact', tandis qu'elles sont très légèrement proéminentes chez 'Shepody' et 'Coastal Russet' et légèrement proéminentes chez 'Kennebec'. Le germe est sphérique chez 'Impact', tandis qu'il est ovoïde chez 'Shepody' et conique chez 'Coastal Russet'. La base du germe est glabre chez 'Impact', tandis qu'elle présente une pubescence dense chez 'Shepody' et 'Russet Burbank' et une pubescence de densité moyenne chez 'Coastal Russet' et 'Kennebec'. Le sommet du germe est plus gros que la base chez 'Impact', tandis qu'il est de même taille que la base chez 'Shepody', 'Coastal Russet' et 'Russet Burbank' et plus petit que la base chez 'Kennebec'.

Description:

PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux, maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : minces, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette intermédiaire à ouverte, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus du rachis à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : moyenne à grande, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

COROLLE : blanche, moyenne à grande, formant une étoile fortement proéminente.

TUBERCULE : oblong.

PEAU : réticulée, beige clair, blanche à la base des yeux.

YEUX : peu profonds, à arcades moyennement proéminentes.

CHAIR : blanche, sans couleur secondaire.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.

BASE : glabre ou à pubescence très clairsemée, à pigmentation anthocyanique moyenne comportant une proportion moyenne de bleu.

SOMMET : plus gros que la base, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à port intermédiaire, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Impact' est issue d'un croisement entre 'Acadia Russet' et 'B6503-2', réalisé à Fredericton, Nouveau-Brunswick en 1990. Les premiers sujets ont été sélectionnés en 1992. Les critères de sélection étaient l'adaptation aux conditions de culture, le type de tubercule et l'aptitude à la production de frites.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Impact' ont été réalisés au cours de l'été 2008 au Centre de recherches sur la pomme de terre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Fredericton, Nouveau-Brunswick. Les essais comportaient 2 répétitions par variété, à raison de 20 à 25 plants par répétition d'environ 11 mètres de longueur. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001 (4e édition).

Tableau de comparaison pour 'Impact'

	'Impact'	'Shepody'*	'Coastal Russet'*	'Russet Burbank'*	'Kennebec'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>					
moyenne	24	41	28	45	49
écart-type	7,6	3,3	6,5	4,6	3,9
<i>Couleur de la corolle (RHS)</i>					
face interne	155B	76A	84B	155B	N155D

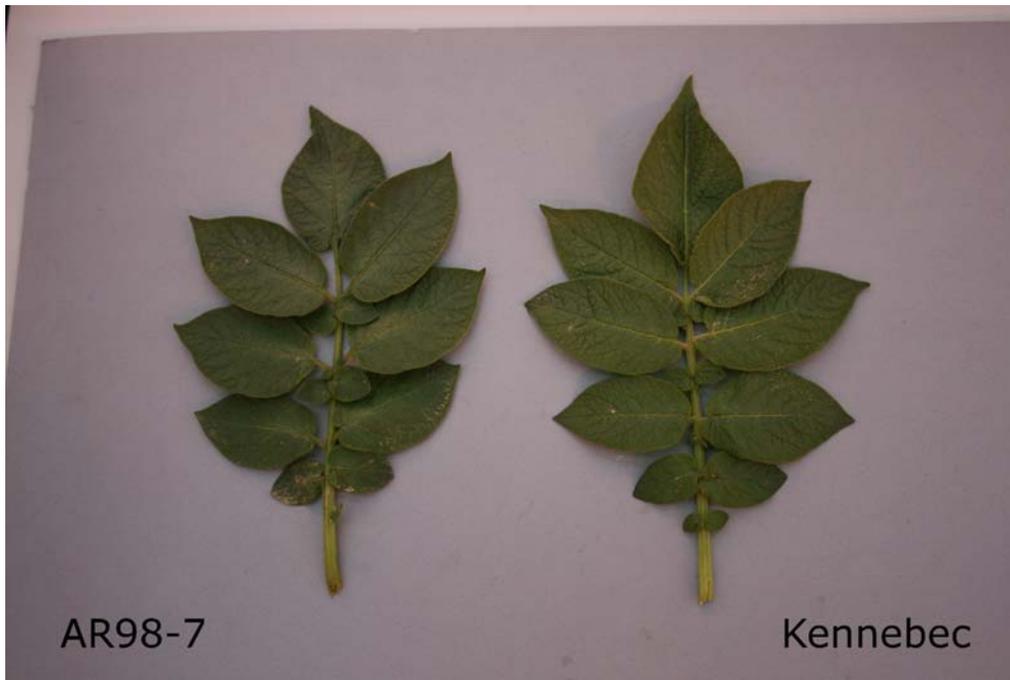
*variétés de référence



Pomme de terre: 'Impact' (AR98-7) (gauche) avec la variété de référence 'Coastal Russet' (droit)



Pomme de terre: 'Impact' (AR98-7) (gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (droit)



Pomme de terre: 'Impact' (AR98-7) (gauche) avec la variété de référence 'Kennebec' (droit)

Dénomination proposée: 'Lehigh'
Numéro de la demande: 07-5906
Date de la demande: 2007/05/03
Requérant: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Yukon Gold'

Sommaire: 'Lehigh' donne une plante plus courte et moins dressée que 'Yukon Gold'. La tige principale est moins anthocyanée chez la variété candidate que chez la variété de référence. Les nœuds de la tige sont moins renflés chez 'Lehigh' que chez 'Yukon Gold'. La silhouette de la feuille est fermée à intermédiaire chez 'Lehigh', tandis qu'elle est intermédiaire à ouverte chez 'Yukon Gold'. La foliole terminale de 'Lehigh' est largement ovée avec la base cordée, tandis que celle de 'Yukon Gold' est lancéolée avec la base aiguë. Les folioles latérales de 'Lehigh' sont moyennement ovées et grandes, tandis que celles de 'Yukon Gold' sont elliptiques et de grandeur moyenne. Les fleurs sont blanches et peu nombreuses chez 'Lehigh', alors qu'elles sont violet-rouge et nombreuses chez 'Yukon Gold'. Le pédoncule est moins anthocyané chez 'Lehigh' que chez la variété de référence. La base des yeux est jaune chez 'Lehigh', tandis qu'elle est rouge chez 'Yukon Gold'. La peau est squameuse chez 'Lehigh', tandis qu'elle est lisse chez 'Yukon Gold'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à nœuds faiblement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette fermée à intermédiaire; rachis et pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; folioles secondaires en nombre peu élevé à moyen.

FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, faiblement luisante, glabre, à sommet acuminé, à base cordée, à marge faiblement à moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées.

FOLIOLES LATÉRALES : grandes, faiblement luisantes, glabres, moyennement ovées, à sommet acuminé, à base cordée, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement à moyennement ondulée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre peu élevé de fleurs; boutons floraux modérément à longuement persistants; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, formant une étoile modérément proéminente; face interne non anthocyanée.

TUBERCULE : rond; chair jaune moyen, sans coloration secondaire.

YEUX : peu profonds à intermédiaires, uniformément distribués, à arcades moyennement proéminentes.

PEAU : squameuse, jaune, jaune à la base des yeux.

GERME : ovoïde, à faible fréquence d'émergence des racines.

BASE : à pubescence clairsemée, à forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion élevée de bleu.

Origine génétique: 'Lehigh' est un clone, initialement évalué sous la désignation 'T2-2', puis 'NY126' et est issue d'un croisement réalisé au début de 1994 à l'Université Cornell. Le parent femelle était 'Keuka Gold', variété à chair jaune, tandis que le parent mâle était 'Pike', variété largement cultivée pour la production de croustilles. Les graines issues de ce croisement ont été semées pour la première fois en 1995, et les semis ainsi obtenus ont été repiqués à Mount Pleasant, près d'Ithaca dans l'État de New York. Les caractères utilisés pour la sélection étaient l'intensité du jaune de la chair, la possibilité de produire des croustilles directement à partir de tubercules entreposés au froid, l'absence de défauts physiques internes et externes, la résistance à la gale commune et au nématode doré, la densité du tubercule, la précocité de maturation et le rendement.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours de l'été 2007 à Rawdon, Québec. Ils ont porté sur 60 sujets par variété.

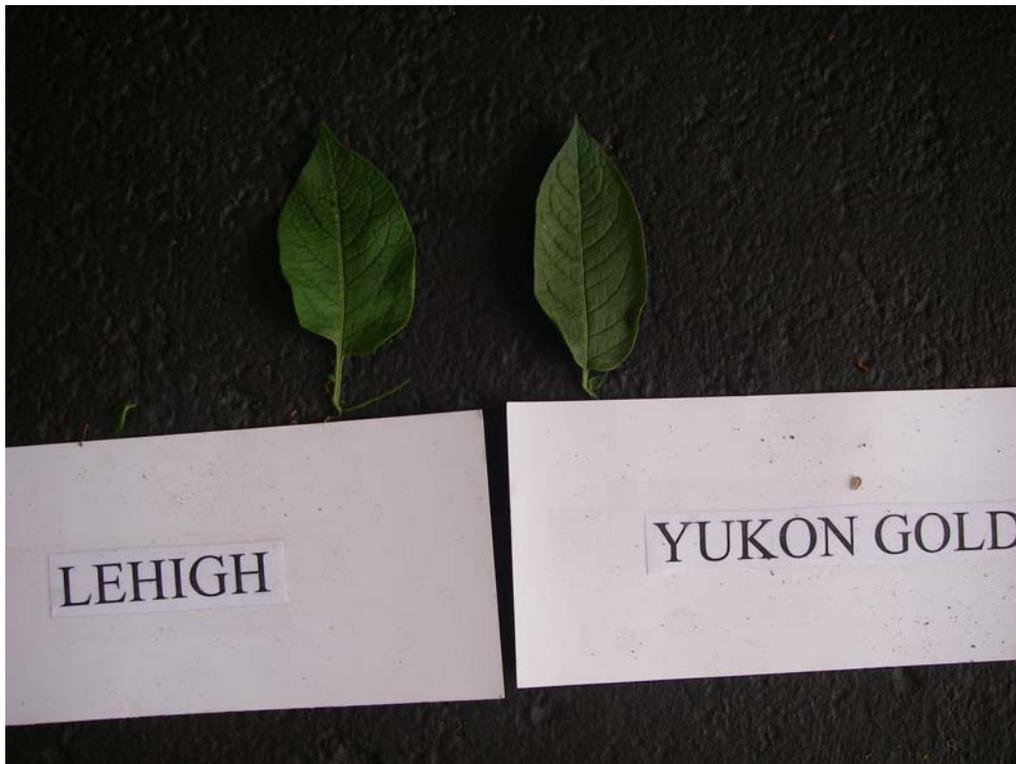
Tableau de comparaison pour 'Lehigh'

	'Lehigh'	'Yukon Gold'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	65	75

*variété de référence



Pomme de terre: 'Lehigh' (gauche) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (droite)



Pomme de terre: 'Lehigh' (gauche) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (droite)



Pomme de terre: 'Lehigh' (droite) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (gauche)

Dénomination proposée: 'NY129'
Numéro de la demande: 07-5907
Date de la demande: 2007/05/03
Requérant: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Nordonna'

Sommaire: *La tige principale est plus épaisse chez 'NY129' que chez 'Nordonna'. 'NY129' donne une plante de type intermédiaire entre rameux et feuillu, alors que 'Nordonna' donne une plante de type feuillu. 'NY129' produit un nombre moyen de fleurs, tandis que 'Nordonna' en produit un nombre élevé. La peau du tubercule est réticulée chez 'NY129', tandis qu'elle est lisse chez 'Nordonna'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée à étalée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : faiblement à moyennement anthocyanées, à nœuds moyennement renflés; tige principale moyenne à épaisse.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, à silhouette intermédiaire; rachis très faiblement à faiblement anthocyané; pétiole moyennement anthocyané; folioles secondaires en nombre peu élevé.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, glabre, à sommet acuminé, à base obtuse, à dessus faiblement luisant, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, glabres, de grandeur moyenne, à sommet cuspidé, à base obtuse, à dessus faiblement luisant, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux modérément à longuement persistants; pédoncule faiblement anthocyané.

COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile modérément proéminente; face interne fortement anthocyanée.

TUBERCULE : rond, à chair blanche sans coloration secondaire.

YEUX : de profondeur moyenne, uniformément répartis, à arcades moyennement proéminentes à proéminentes.

PEAU : réticulée, rouge, rouge à la base des yeux.

GERME : ovoïde, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales longues.

BASE : à pubescence moyenne, à pigmentation anthocyanique très forte avec une proportion nulle à faible de bleu.

SOMMET : à port fermé.

Origine génétique: 'NY129', un clone initialement évalué sous la désignation T11-2, est issue d'un croisement entre 'N38-1' (parent femelle) et 'ND2225-1R' (parent mâle), réalisé au début de 1994. Les graines issues de ce croisement ont été semées pour la première fois en 1995, et les semis ainsi obtenus ont été repiqués à Mount Pleasant, près d'Ithaca dans l'État de New York. Les caractères utilisés pour la sélection étaient l'intensité de la coloration rouge de la peau, la forme du tubercule, l'absence de défauts physiques internes et externes, la résistance à la gale commune et au nématode doré et le rendement.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours de l'été 2007 à Rawdon, Québec. Ils ont porté sur 60 sujets par variété.



Pomme de terre: 'NY129' (gauche) avec la variété de référence 'Nordonna' (droite)



Pomme de terre: 'NY129' (gauche) avec la variété de référence 'Nordonna' (droite)



Pomme de terre: 'NY129' (droite) avec la variété de référence 'Nordonna' (gauche)

Dénomination proposée: 'NY138'
Numéro de la demande: 07-5919
Date de la demande: 2007/05/30
Requérant: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Snowden'

Sommaire: 'NY138' donne une plante plus courte que 'Snowden'. 'NY138' donne une plante de type intermédiaire entre rameux et feuillu, alors que 'Snowden' donne une plante de type feuillu. La tige principale de 'NY138' est plus mince et plus anthocyanée que celle de 'Snowden'. Chez 'NY138', les feuilles sont d'un vert plus clair que chez 'Snowden', et le dessus est plus anthocyané. Le pétiole est plus anthocyané chez 'NY138' que chez la variété de référence. Chez 'NY138', les fleurs sont moyennement nombreuses, violet-rouge et de grandeur moyenne, tandis que chez 'Snowden' elles sont peu nombreuses, blanches et petites. La corolle et le pédoncule sont plus anthocyanés chez 'NY138' que chez 'Snowden'. Le tubercule est elliptique et possède une peau beige clair et lisse chez 'NY138', tandis qu'il est rond et possède une peau chamois et squameuse chez 'Snowden'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : faiblement anthocyanées, à nœuds faiblement à moyennement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert clair, à silhouette intermédiaire; rachis et pétiole faiblement anthocyanés; folioles secondaires en nombre très peu élevé à peu élevé.

FOLIOLE TERMINALE : glabre, étroitement ovée, à sommet acuminé, à base obtuse, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale, à dessus moyennement luisant, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

FOLIOLES LATÉRALES : glabres, étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet acuminé, à base obtuse, à dessus moyennement luisant, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux modérément à longuement persistants; pédoncule faiblement anthocyané.

COROLLE : violet-rouge, petite à moyenne, formant une étoile fortement proéminente; face interne faiblement anthocyanée.

TUBERCULE : elliptique, à chair blanche sans coloration secondaire.

YEUX : peu profonds, uniformément répartis, à arcades moyennement proéminentes.

PEAU : lisse, beige clair, blanche à la base des yeux.

GERME : ovoïde, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales longues.

BASE : à pubescence moyenne, à pigmentation anthocyanique moyenne comportant une proportion moyenne de bleu.

SOMMET : à port fermé.

Origine génétique: 'NY138', un clone initialement évalué sous la désignation Y18-16, est issue d'un croisement entre deux variétés à croustilles, 'Marcy' (parent femelle) et 'NY115' (parent mâle), réalisé au début de 1998 à l'Université Cornell. Les graines issues de ce croisement ont été semées pour la première fois en 1999, et les semis ainsi obtenus ont été repiqués à Mount Pleasant, près d'Ithaca dans l'État de New York. Les caractères utilisés pour la sélection étaient la possibilité de produire des croustilles directement à partir de tubercules entreposés à 7 °C, l'absence de défauts physiques internes et externes, la résistance à la gale commune et au nématode doré, la densité des tubercules, la précocité de maturation et le rendement.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours de l'été 2007 à Rawdon, Québec. Ils ont porté sur 60 sujets par variété.

Tableau de comparaison pour 'NY138'

	'NY138'	'Snowden'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	65	80

*variété de référence



Pomme de terre: 'NY138' (gauche) avec la variété de référence 'Snowden' (droite)



Pomme de terre: 'NY138' (droite) avec la variété de référence 'Snowden' (gauche)

Dénomination proposée: 'NY139'
Numéro de la demande: 07-5920
Date de la demande: 2007/05/30
Requérant: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada: La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Snowden'

Sommaire: 'NY139' donne une plante de type intermédiaire entre rameux et feuillu, alors que 'Snowden' donne une plante de type feuillu. La tige principale est plus mince et plus anthocyanée chez 'NY139' que chez 'Snowden'. La feuille est d'un vert plus clair chez 'NY139' que chez la variété de référence. Chez 'NY139', les folioles latérales sont étroitement ovées avec la base obtuse, tandis que chez la variété de référence elles sont moyennement ovées avec la base cordée. Chez 'NY139', les fleurs sont moyennement nombreuses, violet-rouge et de grandeur moyenne, tandis que chez 'Snowden' elles sont peu nombreuses, blanches et petites. Le pédoncule et la face interne de la corolle sont plus anthocyanés chez 'NY139' que chez la variété de référence. Le tubercule est beige clair chez 'NY139', tandis qu'il est chamois chez 'Snowden'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation intermédiaire à tardive.

TIGES : faiblement anthocyanées, à nœuds faiblement à moyennement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert clair, à silhouette intermédiaire; rachis non anthocyané à faiblement anthocyané; pétiole non anthocyané nulle ou très faiblement anthocyané; folioles secondaires en nombre peu élevé.

FOLIOLE TERMINALE : glabre, moyennement ovée, à sommet acuminé, à base obtuse, à dessus moyennement luisant, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

FOLIOLES LATÉRALES : glabres, de grandeur moyenne, étroitement ovées, à sommet acuminé, à base obtuse, à dessus moyennement luisant, à nervures moyennement enfoncées, à marge faiblement ondulée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux modérément persistants; pédoncule moyennement à fortement anthocyané.

COROLLE : violet-rouge, petite à moyenne, formant une étoile faiblement proéminente; face interne fortement anthocyanée.

TUBERCULE : rond, à chair blanche sans coloration secondaire.

YEUX : peu profonds à moyennement profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.

PEAU : lisse, beige clair, blanche à la base des yeux.

GERME : ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales longues.

BASE : à pubescence dense, à pigmentation anthocyanique moyenne à forte comportant une proportion moyenne de bleu.

SOMMET : à port fermé.

Origine génétique: 'NY139', un clone initialement évalué sous la désignation Y18-9, est issue d'un croisement entre deux variétés à croustilles, 'NY120' (parent femelle) et 'NY115' (parent mâle), réalisé au début de 1998 à l'Université Cornell. Les graines issues de ce croisement ont été semées pour la première fois en 1999, et les semis ainsi obtenus ont été repiqués à Mount Pleasant, près d'Ithaca dans l'État de New York. Les caractères utilisés pour la sélection étaient la possibilité de produire des croustilles directement à partir de tubercules entreposés à 7 °C, l'absence de défauts physiques internes et externes, la résistance à la gale commune et au nématode doré, la densité des tubercules, la précocité de maturation et le rendement.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours de l'été 2007 à Rawdon, Québec. Ils ont porté sur 60 sujets par variété.



Pomme de terre: 'NY139' (gauche) avec la variété de référence 'Snowden' (droite)



Pomme de terre: 'NY139' (gauche) avec la variété de référence 'Snowden' (droite)



Pomme de terre: 'NY139' (droite) avec la variété de référence 'Snowden' (gauche)